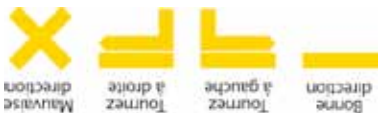


Itinéraire inscrit au Plan Départemental des
Promenades et de Randonnée



le temps en
Côte-d'Or au
08 92 68 02 21



Type de balisage

Tél. 06 02 10 14 45

A Heuilley-sur-Saône : La Détente

Le Lion d'or, restaurant

hostellerieledesmaronniers@orange.fr

Les Marronniers - Tél. 03 80 36 12 76

La Taverne, pizzeria - Tél. 03 80 47 49 87

Tél. 03 80 39 97 16

A Pontallier-sur-Saône : La Guinguette de la Plage

Restaurants

Renseignements pratiques

Office de tourisme du canton de
Pontallier-sur-Saône
3, rue du 8 mai 1945
Tél. 03 80 47 84 42
info@pontallier-tourisme.fr
www.pontallier-tourisme.fr
Comité départemental
de la randonnée pédestre
de Côte-d'Or
9, rue Jean Renoir - 21000 DIJON
Tél. 03 80 41 48 62
cdpr21@orange.fr
www.cotedor-randonnee.com
BP 1601 - 21035 DIJON cédex
Tél. 03 80 63 69 49
documentation@cotedor-tourisme.com
www.cotedor-tourisme.com
www.bouger-nature-en-bourgogne.com

A pied en Vingeanne Val de Saône

CÔTE-D'OR EN BALADE

A pied en Vingeanne Val de Saône



Pour en savoir
plus, complétez cette
fiche avec le guide
gratuit
« Bienvenue en Pays
Plaine de Saône
Vingeanne ».
Demandez-le auprès
des offices de
tourisme et syndicats
d'initiative

Dans le canton de
Pontallier-sur-Saône
Le circuit des
écluses

Dans le canton
de Pontallier-sur-Saône
Le circuit des
écluses

Longeant la Saône et le Canal
Lentre Champagne et
Bourgogne et empruntant pour
partie la « Voie Bleue » qui est
réservée aux déplacements
doux, ce circuit passe
notamment par Heuilley-sur-
Saône et la Maison de l'Eau de la
Nature et de la Pêche. Vous
pourrez également vous
délasser sur la plage aménagée
et surveillée de Pontallier-sur-
Saône ou emprunter le parcours
éco-pagayeur à bord d'un
canoë pour une découverte
ludique et sportive. Pour les plus
jeunes, il est possible
d'agrémenter la balade d'un jeu
avec Ponti le Poisson. Renseignez-
vous à l'Office de Tourisme.

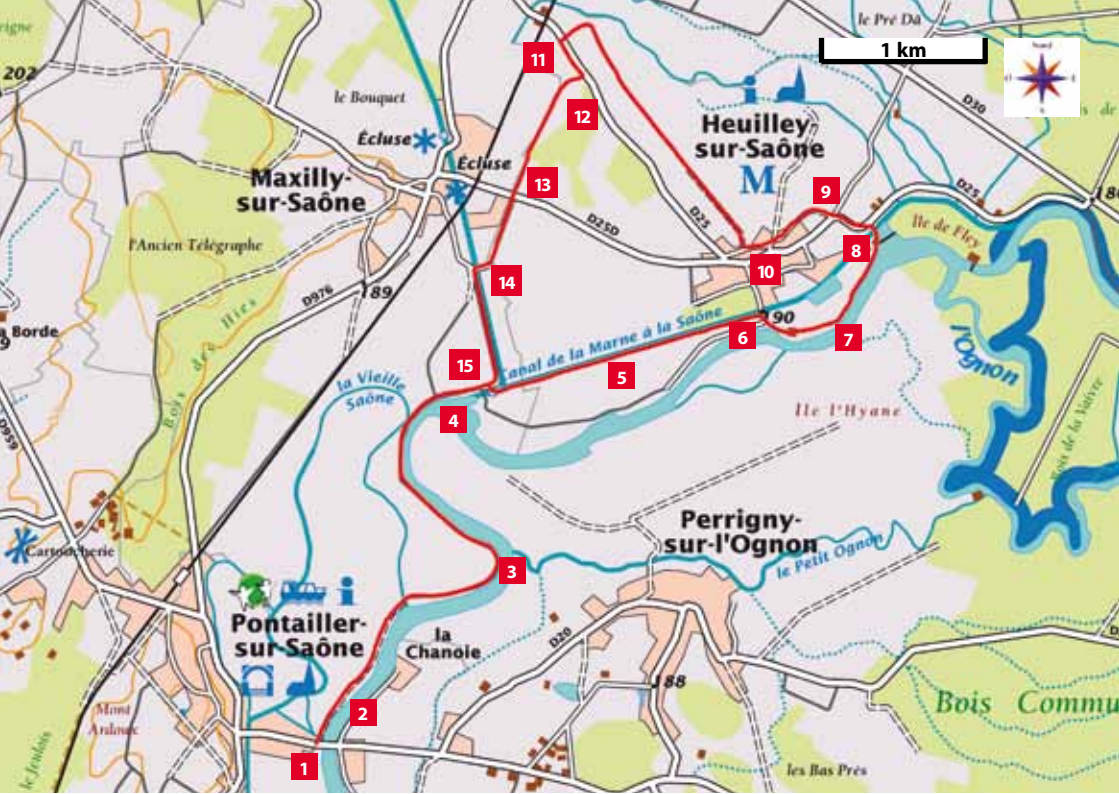
15km

3-4
heures

balisage

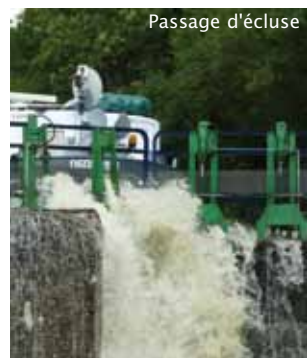
Inscrit au
PDIPR





■ Eglise
 ■ Lavoir
 ★ Autre curiosité
 ■ Office de tourisme
 M Musée
 ■ Tourisme fluvial
 ■ Station Verte de Vacances

- 1** **Départ de l'office de tourisme** (3, rue du 8 mai 1945) : possibilité de stationnement dans la cour de l'Hôtel de Ville.
- 2** **Prendre à droite** en sortant de l'office de tourisme. Tourner à gauche avant le pont.
- 3** **Suivre le chemin de halage** jusqu'à l'écluse. Laisser une partie de l'écluse sur la droite.
- 4** **Traverser le pont de l'écluse**, prendre tout de suite à gauche puis à droite et suivre le chemin sur 1 km.
- 5** **Au bout de la ligne droite**, tourner à gauche pour rentrer dans le bois (montée courte mais raide), et longer le canal.
- 6** **À la sortie du bois** tourner à droite.
- 7** **Prendre ensuite** le chemin de gauche et longer toujours la Saône jusqu'au barrage.
- 8** **Traverser le pont**, prendre à gauche puis à droite en longeant la D25.
- 9** **Au croisement suivant**, tourner à droite (chemin de cailloux blancs) pour rentrer dans le village, dans l'axe de l'église (Maison de l'Eau de la Nature et de la Pêche).
- 10** **Prendre à droite** rue de l'Eige. Continuer tout droit vers les champs.
- 11** **Au croisement** avec la route D 25, tourner à gauche.
- 12** **250 m plus loin**, tourner à droite. Suivre le chemin de terre.
- 13** **Traverser la D 25d**. Tourner à gauche puis tout de suite à droite. Longer l'usine BARBOT.
- 14** **Au bout du chemin** de terre battue, passer le pont du canal de la Marne à la Saône, entre Champagne et Bourgogne, puis prendre tout de suite à gauche.
- 15** **Longer le canal** et prendre à droite pour revenir sur Pontailier-sur-Saône. Longer la Saône en empruntant le même chemin qu'à l'aller.



Passage d'écluse

V.Gilraud © cdc Pontailier

© IGN - PARIS 2014 (fond cartographique)
 Réalisé par l'Institut Géographique National.
 Extrait de la carte issue de la BD Cartho®
 © IGN - Saint-Mandé 2014 - Autorisation n°5014-004
 (surcharges thématiques)
 © Côte-d'Or Tourisme 2014 - DIJON
 Edité par la Communauté de communes
 du canton de Pontailier-sur-Saône.
 Les renseignements sont donnés à titre indicatif et
 n'engagent pas la responsabilité du directeur de
 publication. Ce document n'est pas contractuel.
 © Février 2014. 200 exemplaires. Impression : ICO
 Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme
 et par quelque procédé que ce soit, même partielle,
 interdite pour tous pays.